

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'EXPERTISE INTERNATIONALE

ELABORATION DES DOCUMENTS-PROJET DE VET TOOLBOX II en CÔTE D'IVOIRE

I – DESCRIPTION DU PROJET

Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale, démarre actuellement un nouveau projet en Côte d'Ivoire, le projet multipays VET Toolbox II, financé par l'Union européenne (DEVCO/INTPA).

Ce projet vise à accompagner les investissements européens dans 11 pays sélectionnés d'Afrique sub-saharienne, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, afin d'augmenter les effets positifs de ces investissements en termes d'emploi local et pour adapter la formation professionnelle, en lien avec les besoins du secteur privé.

Pour se faire, le programme se décline en trois axes, avec des pistes d'activités pré-identifiées et qu'il faudra préciser dans le cadre du démarrage du projet :

(1) Encourager le dialogue public-privé sur les compétences tournées vers l'emploi et la formation professionnelle

La coordination entre les acteurs publics et privés de la formation professionnelle et de l'emploi est une des conditions nécessaires pour un marché du travail efficace et générateur d'emploi. Souvent, dans les pays d'intervention ciblés, cette absence de coordination - ou une coordination insuffisante – résulte dans un décalage entre les besoins des entreprises en capital humain et la formation proposée. Pour remédier à cela, le programme mènera des actions afin d'encourager/de renforcer le dialogue inter-acteurs et de permettre le développement de compétences orientées vers l'emploi.

Des actions envisagées pour cette composante ont été identifiées : renforcement des plateformes de dialogue existantes ; évaluation sectorielle des besoins du marché du travail et identification des compétences requises ; promotion de partenariats pour l'emploi avec des acteurs économiques ; incitation des investisseurs à l'embauche locale.

(2) Appuyer les acteurs de la formation professionnelle pour développer leurs compétences et mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des entreprises

Axe majeur de l'action, il vise à développer les compétences des acteurs en terme d'analyses du marché du travail par secteur, afin d'identifier les secteurs les plus porteurs d'emploi et leurs

besoins spécifiques. Se basant sur les activités menées sous l'axe (1), les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle sont amenés à travailler ensemble afin de développer conjointement les formations les plus adaptés aux opportunités de travail. Cela passera notamment par la formation de formateurs, la formation initiale et continue ainsi que la valorisation de compétences.

Exemples d'activités identifiées pour cet axe : formation de formateurs, appui aux entreprises locales pour une meilleure formation sur le développement des ressources humaines, sensibilisation aux questions de santé et sécurité au travail et aux normes internationales en matière d'emploi, développement et adaptation de curricula de formation, ...

(3) Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs de la formation professionnelle

Capitalisant sur les activités mises en place dans les axes (1) et (2) ainsi que sur la mise en œuvre générale du projet, cet axe vise à encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques avec l'ensemble des partenaires du programme et au-delà. Cet échange permettra notamment aux partenaires de s'appuyer sur des exemples concrets de réussite et/ou de leçons apprises dans le cadre de futures actions.

Des activités de type animation d'un forum de discussion thématique, partage d'information sur des modèles pilotes efficaces et des solutions innovantes, ... sont envisagées ici.

- ⇒ Afin de décliner ce projet d'appui au développement du secteur privé et de la formation professionnelle dans le contexte ivoirien, un chef de projet est mobilisé sur place depuis mars 2021 afin de mener une cartographie des opportunités d'action et de rencontrer les acteurs locaux et internationaux actifs dans le pays.
- ⇒ Ce premier exercice a permis d'identifier les secteurs clés de placements européens en Côte d'Ivoire, en lien avec les priorités de l'Union européenne en Côte d'Ivoire. Parmi ces secteurs d'intérêt, le secteur du numérique/TIC (Technologies de l'information et de la communication) retient toute notre attention et sera le secteur économique privilégié pour l'action d'Expertise France dans le cadre du projet.

II - DESCRIPTION DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est l'élaboration des documents-projet VET Toolbox II en Côte d'Ivoire.

Sur la base de la cartographie des opportunités, qui mène à un accord clair sur le domaine d'investissement avec lequel le projet VET Toolbox II en Côte d'Ivoire s'alignera afin de fournir le maximum d'avantages en termes d'emploi et de croissance économique inclusive, le travail de l'expert.e comprendra :

- la synthétisation des recherches documentaires effectuées depuis le démarrage du projet ;
- des entretiens et une collaboration avec les parties prenantes locales ;
- l'élaboration des documents-projet à partir des prospections et cartographies déjà réalisées ;
- la conception et l'organisation d'un atelier pour la validation des documents-projet avec les partenaires.

II – 1 Tâches principales

La liste suivante n'est pas exhaustive, les missions et activités énoncées ne sont pas limitatives :

- Analyse documentaire sur la base de références et documents partagés par Expertise France et d'autres documents disponibles et pertinents ;

- Identification des besoins et des axes d'intervention du projet dans le secteur économique retenu (Numérique/TIC) selon un processus logique « identification de problèmes/insuffisances, solutions spécifiques » et une priorisation des activités
- Consultation et interaction avec Expertise France ;
- Identification du/des partenaires locaux clés du projet (institutions focales/comité consultatif de partenaires) ;
- Définition du cadre logique de l'action en ligne avec les documents contractuels de l'UE et étude des baselines (si disponibles) pour chaque indicateur;
- Elaboration des activités du projet avec les plans de travail annuels ;
- Elaboration des documents-projet (concept du projet) y compris le budget, en collaboration avec la Chargée de projet et le Chef de projet ;
- Validation des documents-projet avec les partenaires locaux et internationaux, parmi lesquels la Délégation de l'UE à Abidjan.

II – 2 Méthodologie de travail

Sous la supervision de la Chargée de projet (basée à Paris) et du Chef de projet (basé à Abidjan), l'expert.e conduira la mission selon l'approche suivante :

- **Phase de consultation des (potentiels) partenaires internationaux et locaux du projet :** Durant cette étape, l'expert.e aura à consulter les différentes parties prenantes à déterminer avec Expertise France et sur la base des rencontres déjà effectuées. Lors de cette phase, l'expert.e effectuera également la revue de la documentation mise à sa disposition par le projet. Cette phase se déroulera soit à distance ou bien sur le terrain (option privilégiée), en tenant compte des restrictions de voyage et de la situation sanitaire.
- **Phase de rédaction des documents-projet :** Durant cette phase l'expert.e aura à rédiger les documents-projet. Il est attendu que les documents-projet soient le plus exhaustifs possible. Cette phase pourra se dérouler à distance.
- **Phase de validation des documents-projet avec les partenaires :** Durant cette phase, l'expert.e aura à préparer et tenir un atelier de validation des documents-projet avec tous les partenaires. Cette phase se déroulera sur le terrain dans la mesure du possible, en tenant compte des restrictions de voyage et de la situation sanitaire.

Expertise France organisera une réunion de démarrage de la mission de l'expert.e afin de :

- Convenir de la méthodologie de travail à adopter (versions provisoires, modalités de suivi des travaux, approbation des livrables),
- Convenir d'une manière plus précise des spécifications techniques des livrables.

Une réunion de suivi de la mission à mi-parcours sera également organisée par Expertise France afin de valider les orientations. Des réunions régulières seront également menées avec le chef de projet.

II – 3 Durée de la Mission

La mission se situera entre le 1er juillet 2021 et le 15 septembre 2021 pour une période de 30 jours de travail.

Nous suivrons de près les restrictions en matière de voyages et la situation sanitaire locale pour adapter la mission au besoin. Il se peut que certains aspects de cette approche planifiée doivent être adaptés pour une livraison numérique.

III – CALENDRIER

Période	Tâches principales
Mois 1 – 10 jours de travail	- Consolidation et synthèse de la revue documentaire disponible - Entretiens et collaboration avec les parties prenantes locales et internationales
Mois 2 – 20 jours de travail	- Elaboration des documents-projet, - Conception et l'organisation d'un atelier pour la validation des documents-projet

IV – LIVRABLES

1. Rapport final de cartographie des opportunités et listes de contrôle soumis et approuvés (Modèle de « Plan d'Action Pays » qui sera partagé) ;
2. Cadre logique de l'action en ligne avec les documents contractuels de l'UE et étude des *baselines* (si disponibles) pour chaque indicateur ;
3. Document de programmation des activités du projet avec les plans de travail annuels ;
4. Budgétisation du projet
5. Plan de communication du projet
6. Ensemble des documents-projet validés (via atelier de validation).

V – PROFIL SOUHAITE

❖ Exigences générales du poste :

- Très bonne connaissance dans les domaines du développement du secteur privé/investissements et climat des affaires et du montage de partenariats public-privé ;
- Très bonne connaissance dans le secteur du numérique/TIC ;
- Une bonne connaissance du contexte de la formation professionnelle, et de l'emploi en Côte d'Ivoire est un atout ;
- Excellentes qualités de communication : sens de la diplomatie et de la communication avec des partenaires privés ou publics, locaux et internationaux ;
- Disponibilité et flexibilité pour les déplacements dans les différentes régions de mise en œuvre du projet ;
- Une bonne compréhension de la manière dont les projets d'investissement peuvent et doivent stimuler la croissance économique inclusive et l'emploi.

❖ Formation :

- Master ou équivalent en développement/financement du secteur privé ou en gestion de projet/coopération internationale ou équivalent ;
- 15 ans d'expérience professionnelle minimum ;
- Expérience de gestion et mise en œuvre de projets de développements multipartenaires dans le secteur donné (Formation Professionnelle / Employabilité / Investissements et PPP) ;

❖ Compétences métier :

- Compétences démontrées en développement de projets internationaux, en particulier sur fonds européens/UE (10 ans d'expérience professionnelle minimum);
- Capacité à mener un dialogue avec des partenaires publics et privés, dont les organismes de formation professionnelle et représentants du secteur privé et des partenaires sociaux ;
- Capacité à construire, entretenir, coordonner et animer des ateliers ;
- Capacité à produire un diagnostic, à concevoir et proposer une solution adaptée au contexte ;
- Bonnes capacités d'analyse de contexte. Une expérience préliminaire dans le domaine de l'analyse du marché de l'emploi est un atout.

❖ Compétences transversales :

- Capacités à décrypter et analyser les enjeux et objectifs d'une action ;
- Capacités organisationnelles : sens des responsabilités, autonomie, rigueur et méthode ;
- Capacité d'adaptation et de réactivité face à des situations imprévues ;
- Capacités de négociation et aptitude à la prise de décision ;
- Capacité à fédérer des acteurs autour d'objectifs communs ;
- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...). La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Excellente maîtrise de l'informatique et des outils bureautiques.

VI – CANDIDATURE ET DOCUMENTS A FOURNIR :

- ✓ Candidature en français : CV et Lettre de motivation
- ✓ Joindre un ou deux exemples de travaux pertinents réalisés précédemment

Le processus de sélection des candidat.es se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie ;
- Dans un deuxième temps, les candidat.e.s sélectionné.e.s pourront être convié.e.s à un entretien effectué en ligne.